



# Fêtes de fin d'année : les poubelles aussi sont gâtées...

Papier cadeau, bouteilles, boîtes de conserve, emballages de jouets... La période des fêtes génère davantage de déchets. Comme c'est aussi la période des bonnes résolutions, voici quelques conseils pour mieux trier et jeter moins.

## Un tri simple et davantage de déchets recyclables

Aujourd'hui sur le département du Lot, tous les emballages et tous les papiers sont classés "recyclables" !

### Dans le récup'verre :

Même après les lendemains de n'oubliez pas de jeter les bouteilles en verre **dans le récup'verre** (et pas à côté s'il vous plaît).

>> Bouteilles de vin, bocaux et pots en verre...



### Dans le Bac vert :

>> **Papier cadeau, enveloppes, carte de vœux** (non, vous n'allez pas la jeter tout de même, si ?).



>> **Nappe en papier** : débarrassée des miettes et petits déchets, même si un verre s'est renversé dessus, vous pouvez la mettre avec les recyclables : pliez-la bien pour qu'elle occupe un minimum de volume.

>> **Cartons de jouets** :

On en trouve à foison dans les bacs verts, et c'est très bien ! Pensez seulement à aplatir tous ces cartons, sinon vous risquez d'entendre votre voisin râler parce qu'il ne pourra pas jeter les siens...



>> **Boîtes de chocolats** :

Elles se recyclent aussi, bien sûr, ainsi que les supports plastiques, mais pensez à les enlever de la boîte pour faciliter le tri des matières.



>> **Boîtes de conserves**,

Pour elles aussi, le recyclage est un luxe qui ne se refuse pas...



>> **Les plastiques** :

En plus des **bouteilles** et des **films** étirables, vous pouvez aussi mettre tous les autres emballages en plastiques : les **pots** de yaourt ou de crème, les **barquettes**, les **boîtes**...

Vous pouvez même trier les **gobelets**, les verres et les assiettes en plastiques !



**Attention tout de même, ne jetez pas dans le bac :**

- >> Des objets dangereux (du verre, des aiguilles...),
- >> Les piles et jouets à piles : à apporter à la déchetterie ou dans les commerces,
- >> Les restes alimentaires (pensez au compostage),

>> Les serviettes en papier souillées.

## Pour moins jeter

---

À chaque période de Noël, les déchets augmentent de 20 % par foyer.

**Les restes alimentaires** : pendant les fêtes, nous avons tendance à voir trop en grand, de crainte qu'il n'y en ait pas assez pour tout le monde. **Pour éviter de gaspiller**, ne laissez pas trainer vos toasts trop longtemps sur la table, filmez-les, mettez les restes des plats dans des boîtes. Certains aliments devront être consommés rapidement (fruits de mer, etc.), d'autres pourront attendre quelques jours dans le frigo, voire quelques mois dans le congélateur...

**La vaisselle jetable** est bien pratique... Mais elle génère beaucoup de déchets : **à éviter** donc, surtout si vous avez un lave-vaisselle ! De plus, il est très joli ce service, il faudrait le sortir plus souvent...

Après le déballage des cadeaux, on constate que **les anciens jouets** viennent parfois encombrer les conteneurs. Pensez que des associations seraient ravies de recevoir vos dons, même si une remise en état est nécessaire... Et puis Noël, c'est aussi (surtout) partager. (**Attention, les jouets à piles sont à déposer en déchetterie**).

**Des cadeaux d'occasion** : pourquoi pas ?

Offrir... Ne dit-on pas que c'est le geste qui compte ? Une étude montre que **de nombreuses personnes ne trouveraient aucun inconvénient à recevoir un objet d'occasion en cadeau**. A l'inverse, l'idée d'offrir un objet ayant déjà servi gêne encore la plupart d'entre-nous... Pourtant, un petit meuble ou un objet déco chiné dans une brocante a souvent plus de charme qu'un objet neuf au style standardisé...

**L'immatériel** : c'est forcément moins de déchets à jeter...

Nous sommes de plus en plus nombreux à communiquer nos vœux par texto, par e-mail ou via les réseaux sociaux. Aussi, certains cadeaux génèrent moins de déchets que d'autres : un abonnement de cinéma, une place de concert, de théâtre, séance "bien être"... De la musique, des films, des livres numériques en téléchargement (légal bien sûr)...

Et puis il y a des personnes pour qui le plus beau des cadeaux est le plaisir de **partager des instants privilégiés**, ensemble, tout simplement.

